

Compte-rendu du Conseil d'Administration

du 23 Mars 2019 à Tonnay-Charente (17)

Didier Paillaud, secrétaire de séance

Présents :

Geneviève Coutanceau (AEP Vircouet), Jacqueline Bodin, Florence Guérin, Violaine Guérin (ARCUP), Lysiane Clément (Badegoule), Jean Aimable, Christian Taillé (L'Amuse Folk), Françoise Allard (Chant'zou), Béatrice Botton, Pierre Brévin, Jean-Marc Yven (Feu Nouvia), Fabien Desbordes (Foyer Rural de Salles sur Mer, Trémil), Stéphane Boudeau (La Soulière, Bureau), Lydie Meeus (Les Cibalous, Maison du Petit Poitou), Elise Lasserre (Les Drôles, Bureau), Michel et Solange Brocas, Marie Mallet, Martine Roggy, Yvette Saltzmann, Fatima Seudre (Les Echardrits), Françoise Couillaud (Les Gens de Cherves, Bureau), Sylvain Gipteau (Les Mélusines), Babeth Admot, (Parlanjhe Vivant), Maxime Chevrier (Souvenance), Jacky Allard (Tradophile), Marif Coffineau, Jean-François Miniot, Didier Paillaud (Bureau), Dominique Passebon (salariée), Josette Renaud (directrice)

1) Validation du compte-rendu du CA du 12 janvier 2019 après modification

Dans « Vie de la maison, informations, actualités », remplacer « recours à des CDD et l'externalisation de certaines tâches » par « Emploi occasionnel et l'externalisation de certaines tâches ».

Le compte-rendu du CA du 12 janvier ainsi modifié a été validé à l'unanimité, 19 voix pour sur 19 votants.

2) Présentation et validation des bilans financiers 2018

Présentation des comptes par Françoise Couillaud, trésorière et Josette Renaud, directrice.

Les dépenses ont été maîtrisées : différentiel de 5000€ par rapport au prévisionnel, malgré des subventions en baisse d'environ 30000€ et dont l'effet se fait sentir sur le résultat de l'exercice : déficit de 62368€.

L'arrêt des comptes 2018 a été adopté à l'unanimité, 19 voix pour sur 19 votants.

Des précisions ont été apportées concernant les actions de la société Geste détenues par UPCP-Métive : à la demande d'un des membres du CA, le co-président a fait l'historique de Geste Edition depuis sa création en relatant les principales étapes de son développement.

3) Préparation de la prochaine Assemblée Générale

Elle aura lieu à Parthenay à la Maison des Cultures de Pays, et non pas à Poitiers comme il avait été envisagé lors du dernier CA, le **samedi 6 avril à partir de 9h30**.

Elle sera précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour modification des statuts (article 2-3 et 5).

Question posée : doit-on envisager d'ajouter aux statuts la notion de membres de droit, de façon à intégrer dans nos instances statutaires des partenaires privilégiés (homologues des langues et cultures régionales), ce qu'a déjà fait le CRMT Limousin ?

Cette proposition est différée car elle demande une modification des statuts non rédigée pour l'heure.

La modification des articles 2, 3 et 5 des statuts à soumettre à l'AG Extraordinaire du 6 avril est adoptée à l'unanimité 19 voix pour sur 19 votants.

4) Point sur les actions en cours

50 ans de l'UPCP-Métive

Rappel des événements sur les 4 départements :

- 22 et 23 février : Thoirgné - 79 (La Langue)
- 23 et 24 mars : Tonnay-Charente - 17 (La voix)
- 10, 11 et 12 mai : Bressuire - 79 (La danse)
- Octobre : 85 (lieu et contenu précis non confirmé - sauf la venue du spectacle « En attendant le bal » le 12 oct. sous le label du cinquantenaire)
- 22 - 23 Novembre : Gençay - 86 (Éducation Populaire) - clôture du cinquantenaire.

